TOURNOI NATIONAL de TENNIS DE TABLE
VERNANTES (Maine et Loire)
Les 19 & 20 avril 2025

Site Internet : http://rvtt.monclubdeping.fr/

1) GENERALITES

Le REVEIL VERNANTAIS organise le **samedi 19 avril et le dimanche 20 avril 2025** son **41**ème tournoi national, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. Il se disputera sur 24 tables agrées F.F.T.T. dans la salle omnisports de VERNANTES (Maine et Loire). Dimensions des aires de jeu : 11 x 5.5m.

2) DEROULEMENT DES EPREUVES

2.1 - Tableaux et Horaires :

Samedi 19 avril 2025

	Tableaux	Nb max	Horaires Début - Fin	Récom-penses	1er	2eme	3eme 4eme
T **A**	5 à 7 (< à 800 pts)	48 j	09h30 – 16h30	165 €	60 €	45 €	30 €
T **B**	5 à 11 (< à 1200 pts)	48 j	10h45 – 17h30	165 €	60 €	45 €	30 €
T **C**	5 (< à 600 pts)	36 j	12h00 – 18h30	165 €	60 €	45 €	30 €
T **D**	5 à 9 (< à 1000 pts)	60 j	13h15 – 19h00	165 €	60 €	45 €	30 €
T **E**	10 et + (1000 pts et +)	48 j	14h30 – 19h00	165 €	60 € **espèces**	45 € **espèces**	30 €
T **F**	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts à 2000 pts maximum)	16 éq	17h45 – 23h30	220 €	80 €	60 €	40 €
T **G**	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts > 2000 pts)	16 éq	19h15 – 01h00	220 €	80 €	60 €	40 €

Dimanche 20 avril 2025

	Tableaux	Nb max	Horaires Début - Fin	Récom-penses	1er	2eme	3eme 4eme
T **H**	5 à 12 (< à 1300 pts)	48 j	09h00 - 15h30	165 €	60 €	45 €	30 €
T **I**	5 à 16 (< à 1700 pts)	48 j	10h15 – 17h30	165 €	60 € **espèces**	45 € **espèces**	30 €
T **J**	5 à 10 (< à 1100 pts)	36 j	11h30 – 17h00	165 €	60 €	45 €	30 €
T **K**	5 à 14 (< à 1500 pts)	36 j	11h30 – 17h30	165 €	60 €	45 €	30 €
T **L**	15 à 19 (1500 à 1999 pts) Prix du Conseil Départemental 49	24 j	13h15 – 17h30	310 €	150 € **espèces**	60 € **espèces**	50 €
T M	5 à 8 (< à 900 pts)	36 j	14h45 – 19h30	165 €	60 €	45 €	30 €
T **N**	Messieurs **2000pts et +** Grand prix des Vins du Champigny	12 j	18h00 – 21h30	Lots + 550 €	300 € **espèces**	100 € **espèces**	75 €
T **O**	Dames toutes séries 33ème Challenge Françoise NEAU	6 j	18h00 – 21h00	Lots + 325 €	180 € **espèces**	75 € **espèces**	35 €

2.2 - Chaque joueur et joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum par jour sur 2 créneaux horaires distincts + la coupe Davis.

2.3 - Tous les tableaux, excepté les coupes DAVIS, se déroulent par poules de 3 joueurs. **Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe**.

2.4 - Les joueurs et joueuses qualifiés pour un Championnat de France se déroulant les 19 & 20 avril 2025 ne pourront pas prendre part au tournoi.

2.5 – Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

2.6 - Les Tableaux N et O se déroulent par poules de 3.
Tableau N : 4 poules de 3 joueurs, ¼ finales, ½ finales, finale, (joueurs 2000 pts + *x* joueurs du tableau **L**).
Tableau O : 2 poules de 3 joueuses, ½ finales, finale.

2.7 - Les tableaux F et G se jouent selon la formule coupe DAVIS (4 simples et 1 double si égalité).
Toutes les rencontres se jouent par élimination directe. Les parties individuelles comptent pour les performances.
Les joueurs ne peuvent s'engager que dans un seul tableau (F ou G).

2.8 - Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

3) ORGANISATION DU TOURNOI

3.1 - Tenue sportive exigée dans l'aire de jeu.

3.2 - Un joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 5 minutes sera déclaré forfait.

3.3 - Le perdant de chaque partie arbitrera la partie suivante.

3.4 - Balles **blanche** -Nittaku ***- plastique fournies par l'organisateur.

3.5 - Le REVEIL VERNANTAIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

3.6 - Le juge-arbitre et son adjoint régleront tout litige non prévu au règlement

3.7 -Tout(e) joueur (se) doit être en mesure de présenter sa licence 2024-2025, phase 2, avec la mention «certificat médical présenté» au juge-arbitre du tournoi. A défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical de moins d'un an (majeur) ou moins de 6 mois (mineur), autorisant la pratique du tennis de table en compétition.

4) RECOMPENSES ET PRIX

Les lots et prix d'une valeur globale de 4000€ en espèces, bons d'achat et produits régionaux récompenseront :
- les 4 meilleurs de chaque tableau s'il y a 8 inscrits au moins;
- les 2 premiers si moins de 8 inscrits.

Une coupe aux clubs qui seront les plus représentés.
Tableaux F et G (coupe DAVIS), une coupe par joueur à la meilleure équipe.

5) INSCRIPTIONS

Les engagements seront reçus jusqu'au vendredi 18 avril à 18H00 chez :

- Alexandre LUQUET, tél : 06.76.09.47.30
- Sébastien WANNYN, tél : 06.99.66.90.68
- rvttping@gmail.com

A l'inscription les joueurs devront communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.

Montant des engagements :	Tableau A, B, C, D, E, H, I, J, K, L :	7 euros.
	Tableau M, N et O :	8 euros.
	Tableau F et G (Coupe DAVIS) :	7 euros par joueur.

Ces droits d'inscriptions seront réglés en une seule fois pour tous les tableaux par un responsable de chaque club ou par le joueur au moment du pointage, le jour du tournoi, **y compris pour les joueurs absents.**
Les joueurs sont invités à payer leur participation en ligne. En cas de paiement sur place, les frais d'inscription seront majorés de +1€.

En cas de désistement pendant le tournoi, un remboursement de 50% des droits d'inscription sera possible sur justificatif uniquement.
En cas d'annulation d'inscription avant le début du tournoi, 50% des sommes versées seront retenus pour frais de gestion et frais de transaction bancaires.

En cas de forfait ou d'absence non excusés, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202-2 des Règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.

6) JUGE-ARBITRE

Le juge-arbitre sera Bernard QUERE - Juge Arbitre National.
Le comité d'organisation, avec le juge arbitre, pourra apporter au présent règlement, toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

7) TIRAGE AU SORT

Il sera effectué ½ heure avant l'horaire prévu pour chaque tableau, à la salle de tennis de table de VERNANTES.

Le Juge-Arbitre

Bernard QUERE

Date d'homologation : xx/xx/xxxx
Numéro :